



# Continuité de service des Centres de Planification et d'Education familiale départementaux

publié le 05/04/2020

## PERMANENCES téléphoniques (téléconsultations) PROPOSÉES PAR LES CPEF départementaux

### PERMANENCE TELEPHONIQUE GENERALE (REPONSE PAR UNE SF OU UN MEDECIN)

Du Lundi au vendredi : 9h-18h

Téléphone :

- ▶ Secteur nord département : 05 17 83 42 51
- ▶ Secteur sud département : 05 46 39 60 63

### PERMANENCE TELEPHONIQUE CCF (Conseillère Conjugale et Familiale)

Lundi 15-18h mardi 9h-12h mercredi 15h-18h jeudi 15h-18h vendredi 15h-18h

Un seul numéro téléphonique pour tout le département : 05 46 39 60 64

Indications : difficultés dans les relations affectives, sexuelles, familiales, difficultés dues au confinement, entretiens pré/post IVG...

Isabelle PERES

Sage-femme coordinatrice PMI responsable des CPEF 17

Direction Enfance Famille

[isabelle.peres@charente-maritime.fr](mailto:isabelle.peres@charente-maritime.fr)

05 17 83 42 31

06 19 26 75 70

—  
Cécile ANDRE

Infirmière scolaire

collège A. Camus

1 rue F. Viète

17000 La Rochelle



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.